

colloques nationaux afin que la contribution des personnes âgées puisse se transformer en recommandations qui, à leur tour, seront présentées aux aînés de toutes les régions du pays.

Divers moyens d'atteindre les personnes âgées ont été proposés. Tous les paliers de gouvernement doivent renseigner la population sur les services existants et diffuser l'information avec les chèques de pension, par des envois postaux spéciaux de Santé et Bien-être Canada et de Revenu Canada et sur des feuillets de renseignements inclus avec les factures de services d'utilité publique. Les médias, la télévision et la radio doivent être incités à diffuser des vidéos éducatifs concernant les mauvais traitements infligés aux aînés à titre de message d'intérêt public, tout comme les journaux communautaires pourraient publier de l'information dans leurs pages. Les banques, les sociétés de fiducie et les autres institutions financières ont été exhortées à lancer des programmes d'éducation et de sensibilisation ou à se servir du matériel existant dans leurs contacts avec les personnes âgées afin que ces dernières sentent moins le besoin de demander à un tiers de s'occuper de leurs affaires bancaires. Une autre suggestion consistait à demander aux conseillers de renseigner les futurs retraités lorsqu'ils donnent leurs cours de planification de la retraite. Les dirigeants religieux et les médecins peuvent aussi jouer un rôle clé dans la diffusion des renseignements.

Les membres du Comité ont eu l'occasion de visionner plusieurs excellents vidéos sur les mauvais traitements infligés aux aînés et ils ont été tout particulièrement impressionnés par deux d'entre eux, financés par Santé et Bien-être, qui présentent une image très positive des personnes âgées. Le premier, «*Even in our Neighbourhood*», se concentre sur différentes formes de mauvais traitements et sur divers moyens d'action pour les membres de la collectivité. Ce vidéo a été créé pour le Comité du maire de Toronto sur le vieillissement et pour le *Toronto Network for the Prevention of Elder Abuse*. L'autre vidéo, appelé *La force de s'affirmer*, décrit des mesures prises par des aînés pour se protéger d'abus financiers. Cofinancé par la Direction des personnes âgées du Manitoba, la production a mérité un prix dans la catégorie éducative d'un concours international de films et de vidéos.